Des WC à CHF 226'500.-, vraiment?

Intervention lors du Conseil général du 14 décembre 2017 relatif aux toilettes publiques du parc de la Prillaz pour un montant de CHF 226'500.-

WC Parc Prillaz (Objet no 8 de l'ordre du jour)

Monsieur le Président, chers collègues,

Il est de bon ton de se gargariser d'être devenu la 4° plus grande commune du canton. Ce que l'on ne dit pas par contre, c'est qu'Estavayer a le plus haut taux d'imposition des 4 communes en question (et parmi les plus élevés de la Broye). Même Marly, qui ces temps défraie la chronique, a un taux d'impôts inférieur au notre de 4 %.

Lorsque l'on sait que le grand Fribourg rechigne à rejoindre la capitale en raison notamment de leur taux d'imposition, je m'inquiète parfois pour notre commune dont le taux est supérieur à celui de la capitale.

Pourquoi une telle entame alors qu'on évoque le financement de WC me direz-vous ?

Car bien que le montant soit près de 100 fois inférieur au plat de résistance de notre dernier conseil, ce message recèle pour moi nombre de symptômes de précédentes décisions lors desquelles le CG a été « sommé » d'accepter une proposition peu convaincante, mais qu'il valait mieux suivre car « on avait déjà tant investi » et qu'en acceptant le message, nous arrêtions l'hémorragie... ou parce que nous étions pris par le temps...

On dit souvent à raison que choisir c'est renoncer... En l'espèce, accepter à contre coeur ne me semble pas être une solution saine et c'est surtout laisser penser à notre Conseil communal qu'il a raison de nous prendre pour une « caisse enregistreuse ».

Aussi, pour cet objet, je vous poserai les trois questions suivantes :

Premièrement : Qui d'entre-nous accepterait de dépenser un cinquième de ce montant pour une salle de bain complète (!) dans son appartement?

Deuxième question : Qui d'entre-nous consacrerait 1/4 du coût de réfection de la traversée de tout le village de Font pour des toilettes, fussent-elles publiques ?

Enfin, Qui d'entre-nous serait prêt à payer le prix d'une petite maison, <u>sans</u> son terrain, pour 2 WC?

Un fois répondu à ces 3 questions, pouvons-nous, en notre âme et conscience, accepter une telle dépense pour un tel objet ?...

Je tiens encore à préciser que je fais généralement partie des personnes affirmant que le bon marché est toujours trop cher. Mais dans ce cas, le clé en main proposé m'apparaît à l'évidence surfait!

J'ai entendu une fois encore « qu'il n'y aurait pas d'alternative »...

Trop souvent, lorsque cet argument est mis en avant, c'est que les proposants se sont entêté dans une solution toute ficelée sans prendre le recul nécessaire pour trouver ou laisser éclore une alternative valable.

Je regrette que ce message ne présente même pas un comparatif avec une construction plus standard, équipée d'éléments en inox et donc tout aussi solides.

Une telle manière de faire, aurait le mérite de nous expliquer, cas échéant qu'après comparaison, la proposition qui nous est faite semble être la meilleure solution. Mais plutôt qu'une telle approche, il a été opté pour ce message qui laisse penser qu'il n'y aurait pas d'alternatives.

Ceci est d'autant plus regrettable que ce faisant, le Conseil communal nous soumet ce soir peu ou prou le même message que celui qui a été refusé lors de la précédente législature, le 3 octobre 2016 en raison précisément de son coût si mes sources sont correctes.

Quelque part, le fait de nous soumettre le même message ne m'étonne guère dans la mesure où, lors de l'anniversaire de la Prillaz, je m'étais entendu dire par les anciens conseiller communaux Krattinger et Pillonel que ces toilettes ont été refusées, mais « qu'elles finiraient bien par être acceptées telles qu'elles ont été prévues et proposées ».

Je ne sais pas pour vous, mais personnellement en étant élu, je ne pensais pas que le sport des élus d'une citée ayant accès au lac consisterait à « avaler des couleuvres ». Ceci me semble peu opportun, d'autant plus qu'à ma connaissance, aucun d'entre-nous n'est candidat à un jeu télévisé dans le genre de Ko Lanta!

Pour ma part, il est clair que je ne peux accepter le message qui nous est proposé, sachant que l'on engage l'argent des contribuables de ces trente prochaines années dans la mesure où le projet est financé par le crédit à raison d'un taux d'amortissement de 3%!